



Déchetteries

L'environnement est l'affaire de tous - Soyons des citoyens responsables, ne polluons pas notre commune.

Deux déchetteries vous sont ouvertes :

COULOMMIERS, Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre :
Lundi : 10h/12h-14h/18h ♦ Mardi : 9h/12h ♦ Mercredi : 10h/12h-14h/18h ♦ Jeudi : 14h/18h ♦ Vendredi : 10h/12h-14h/18h ♦ Samedi : 9h/12h-14h/18h ♦ Dimanche : 9h/12h.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28/29 février :

Lundi : 10h/12h-14h/17h ♦ Mardi : 9h/12h ♦ Mercredi : 10h/12h-14h/17h ♦ Jeudi : 14h/17h ♦ Vendredi : 10h/12h-14h/17h ♦ Samedi : 9h/12h-14h/17h ♦ Dimanche : 9h/12h.

JOUY-SUR-MORIN, Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre :

Lundi : 14h/18h ♦ Mardi : 14h/18h ♦ Mercredi : 14h/18h ♦ Jeudi : 9h/12h ♦ Vendredi : 14h/18h ♦ Samedi : 9h/12h-14h/18h ♦ Dimanche : 9h/12h.

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 28/29 février :

Lundi : 14h/17h ♦ Mardi : FERMÉ ♦ Mercredi : 14h/17h ♦ Jeudi : 9h/12h ♦ Vendredi : 14h/17h ♦ Samedi : 9h/12h-14h/17h ♦ Dimanche : 9h/12h.

Rappel : les déchetteries sont fermées le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

C.A.F. Informations de la Caisse d'Allocations familiales.

Tout changement de situation (naissance, grossesse, adoption, adresse, coordonnées bancaires...) doit être signalé à la CAF afin d'assurer le suivi des droits. Si vous êtes allocataires, pour simplifier les démarches, vous pouvez enregistrer tout changement en ligne sur le lien <http://www.caf.fr>

Administratif...

Carte grise : changement d'adresse A partir du 15 octobre, si vous effectuez un changement d'adresse sur votre carte grise vous basculerez automatiquement dans le nouveau SIV et obtiendrez un certificat d'immatriculation (CI). Attention, les changements d'adresse sur les cartes grises sont réalisés uniquement par procédure postale (retour de votre nouvelle carte grise sous 5 jours - délai moyen 2007 en Seine-et-Marne) à : **Sous-préfecture de Provins - Service carte grise - 77487 PROVINS Cedex.** Joignez une enveloppe timbrée au tarif en vigueur. Vous recevrez ensuite votre carte grise directement chez vous. Les documents à fournir vous seront donnés par téléphone ainsi que le montant de la taxe correspondant à votre véhicule.

Renouvellement de carte d'identité Si vous devez changer votre carte d'identité, seulement si celle-ci est "plastifiée" vous n'aurez plus à fournir un extrait d'acte de naissance. Pour les autres cas, les documents à fournir restent les mêmes.

Les demandes de passeport ne pourront plus se faire en mairie de Saint-Denis-lès-Rebais. Le passeport biométrique sera établi sur rendez-vous dans les mairies de Coulommiers, La Ferté-Gaucher ou la Ferté-sous-Jouarre.

Changement d'heure Chaque année, au printemps et à l'automne se pose l'éternelle question d'avancer ou de reculer la pendule pour passer à l'heure d'été ou d'hiver ! Le changement s'effectue dans la nuit du samedi au dimanche dans l'ensemble des pays de l'union européenne depuis 1998. Changement d'heure d'été : On avance d'une heure. À 2 heures du matin, il sera 3 heures. Passage à l'heure d'été en 2010 : 28 mars, en 2011 : 27 mars.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Aharon CHICOT, le 10 juillet
Edwin DAVID, le 9 janvier
Evan GRONNIER, le 3 septembre
Faustine LEMARE, le 6 août
Lana LEROY, le 13 février
Kimilya MICHEL, le 7 novembre
Zoé MOUILLERON-DELACOUR, le 26 avril
Louise THIMONET, le 24 juin

Décès

De janvier à mars, nous avons appris la disparition de Mme Galand Renée du Ménillot, Mme Renault Françoise des Pleux. Des familles ont aussi été touchées par la disparition d'un proche, qui n'habitait pas notre commune, mais qui y avait grandi ou séjourné, nos pensées se joignent à leur douleur.

Rappel des permanences de la mairie : Lundi de 9h30 à 11h30 • Mardi de 16h à 18h • Vendredi 16h à 18h.



BULLETIN MUNICIPAL

mars
2010
n° 59

Informations municipales de la commune de Saint-Denis-lès-Rebais - 77510. Tél. : 01.64.04.52.37

Nettoyage de printemps, Faits divers au jardin...



également :
**Les Élections Régionales,
Les Écoles, la Fête de la Musique,
Le Carnaval...**

Dimanche 7 Mars 2010 s'est déroulé le traditionnel nettoyage de printemps. Cette opération organisée par notre équipe municipale a réuni quelques habitants de Saint-Denis-Lès-Rebais soucieux de leur environnement.

Nous sommes tous conscients d'avoir le privilège d'habiter une charmante Commune ! Et pourtant tout n'est pas si rose. Qu'il est triste de constater le nombre de déchets déversés ici et là, bords des routes et sous-bois qui sont autant de lieux utilisés pour nettoyer chez soi et polluer ailleurs... Premier constat unanime, la quantité de déchets récoltés dimanche matin, environ de deux m3, est bien inférieure à ce qui avait pu être ramassé lors de la première édition de cette collecte. Ce constat est encourageant, a précisé Josette Parisot, le maire de la commune, qui participait également à cette opération de nettoyage, car il montre que nos habitants ont pris conscience de la nécessité de protéger notre environnement. Pour se remettre des efforts consentis, un verre de l'amitié a été offert à tous les participants. La Mairie de Saint-Denis-Lès-Rebais, tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à cette action citoyenne. A l'année prochaine donc, en espérant trouver toujours moins de détritus...

Chiens dits dangereux

Depuis le 20 juin 2008, la loi n° 2008-582 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. **À partir du 1^{er} janvier 2010 vous devez être en possession d'un permis de détention pour les chiens de 1^{er} et 2^e catégorie.** Le défaut de permis de détention est puni de lourdes sanctions. Il vous faudra obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Vous devez faire évaluer son comportement sur les listes des vétérinaires inscrits dans les départements de votre choix.

Vos obligations pour les chiens de 1^{er} et 2^e catégorie :

- Ils devront être tenus en laisse et muselés dans les lieux publics et les transports en commun.
- Vous êtes responsable vis-à-vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser.
- Votre animal devra être assuré et identifié par tatouage ou par puce électronique et vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modification de son comportement.

Les accidents ne sont pas une fatalité. Respectez les règles de bon sens et de précaution et restez toujours vigilants.

Définition des chiens classés en 1^{er} et 2^e catégories

- ☠ Chiens de 1^{er} catégorie (chiens d'attaque) : Chiens sans pedigree morphologiquement assimilables aux STAFFORDSHIRE, AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER (pouvant être dénommé "PITBUL"). Chiens sans pedigree morphologiquement assimilables aux BOER-BULL et TOSA (gros dogues assimilables à des MASTIFFS)
- ☠ Chiens de 2^e catégorie (chiens de garde et de défense) : Chiens de race STAFFORDSHIRE TERRIER, AMERICAN STAFFORDSHIRE, TOSA et ROTTWEILLER sans pedigree. Chiens assimilables à la race ROTTWEILLER munis d'un pedigree.





FAITS DIVERS AU JARDIN



Cet hiver est interminable et les prémices du printemps sont bien furtives... Il faut encore patienter avant de voir poindre les petites pousses. Les perce-neiges, les crocus, les muscaris et les jonquilles promettent des bourgeons floraux alors, on commence à préparer sa terre... Les jardiniers trépignent et commencent à faire des achats de graines ! Le Musée départemental des pays de Seine-et-Marne à Saint-Cyr-sur-Morin propose une exposition dynamique et poétique sur le thème du jardinage et de la biodiversité dans nos jardins. Des dimanches découvertes, des événements jalonnent cette exposition disponible depuis le 15 novembre jusqu'au 29 août 2010. Il est donc encore temps d'en profiter et d'aller glaner des idées et des

informations sur les enjeux et les mécanismes de la biodiversité dans nos jardins : poser un autre regard sur la vie en surface ou en profondeur de la terre. Dimanche 24 janvier, nous avons écouté Rémy Didelot, passionné de potager, observateur de la nature, professeur dans un lycée agricole, jardinier professionnel et paysagiste. Regarder les coccinelles à l'ouvrage, respecter l'équilibre de la vie dans le potager et savoir observer, attendre que cet écosystème travaille pour nous livrer de beaux spécimens. Il nous livre un acrostiche :

Partager avec la nature
Observer la vie du sol
Tailler et entretenir les fleurs au potager
Aménager des refuges pour les auxiliaires
Goûter les saveurs retrouvées
Ecouter le chant des oiseaux
Rêver ...au jardin

Rémy Didelot va créer un potager expérimental aux pépinières de Mr et Mme Bougnoux qui ont reçu le prix des journalistes situées au Point du Jour à Verdolot. Un lieu magique à découvrir ...Pour aller plus loin, visitez le site www.jardinsdenoe.org

Et sur la commune, nous attendons pour réinvestir le talus de la place de l'église que nous avons créé la saison dernière avec l'aide des habitants de la commune.



La Joie des Enfants renouvelle son bureau

Vendredi 29 janvier 2010 les bénévoles de l'association ont élu leur nouveau bureau. Présidente : Nadine Perrotte ; Vice Président : Marcel Pouvreau ; Trésorier : Philippe Le Touchais ; Trésorier Adjoint : Elisabeth Timotéo ; Secrétaire : Ségolène Delaplace ; Secrétaire Adjoint : Karine Arki. L'association souhaite une bonne continuation à Monique Duteil, trésorière depuis de nombreuses années, et la remercie de toutes les heures offertes bénévolement aux enfants de la commune. Encore mille fois merci pour tout.

Planning des prochaines manifestations À la salle polyvalente : Samedi 20 Mars, Carnaval et Soirée dansante puis Samedi 27 Mars, Loto de Printemps -

Vendredi 2 Avril, distribution de Chocolats de Pâques - Mercredi 27 Mai, sortie "Enfants"

au Parc des Félines - Salle polyvalente à nouveau : Dimanche 6 Juin, Brocante et

Foire Artisanale - Samedi 19 Juin, "Soirée Méchoui" - Courant Septembre, sortie

"Ados" - Salle polyvalente toujours : Samedi 16 Octobre, Loto d'Automne -

Samedi 6 Novembre, Soirée "à thème" - Samedi 11 Décembre, Marché

de Noël - Dimanche 12 Décembre, Spectacle de Noël ! Exposition gratuite

ouverte à tous, parents, grands-parents, amis, voisins... amateurs d'Art ou non, sont les bienvenus à la salle des fêtes de Chauffry, le vendredi 28 mai

2010, à partir de 17 heures.



Carnaval

Comme l'an dernier, c'est par une journée pluvieuse que le carnaval s'est rendu à la Maison de Retraite de Sainte-Aile pour un goûter exceptionnel offert, par les résidents, aux enfants du village tous plus beaux les uns que les autres. Chaque costume rivalisant de création...



Malgré la météo un petit peu triste, ce fût un chaleureux moment de partage que tous prévoient de renouveler déjà pour l'an prochain.

8 Mai 1945-2010

La cérémonie de la commémoration du 8 mai 1945 se déroulera à 11h à la mairie de Saint-Denis-Lès-Rebais, elle sera suivie d'un apéritif.

Élections régionales

Résultats du 1^{er} tour - Dimanche 14 mars 2010

MAJ	M ^{me} Valérie PECRESSE	33,44 %	103 voix
SOC	M. Jean-Paul HUCHON	20,45 %	63 voix
FN	M ^{me} Marie-Christine ARNAUTU	15,26 %	47 voix
VEC	M ^{me} Cécile DUFLOT	12,34 %	38 voix
CMD	M. Alain DOLIUM	4,55 %	14 voix
COP	M. Pierre LAURENT	3,90 %	12 voix
EXG	M. Olivier BESANCENOT	3,25 %	10 voix
DVD	M. Nicolas DUPONT-AIGNAN 3,25 %	10 voix	
AUT	M. Jean Marc GOVERNATORI	2,60 %	8 voix
EXG	M. Jean-Pierre MERCIER 0,65 %	2 voix	
AUT	M. Axel DE BOER	0,32 %	1 voix
AUT	M. Almamy KANOUTE	0,00 %	0 voix
Inscrits		646	
Votants		315	48,76 %
Abstentions		331	51,24 %
Exprimés		308	47,68 % des inscrits / 97,78 % des votants
Blancs ou nuls		7	1,08 % des inscrits / 2,22 % des votants

Résultats du 2nd tour - Dimanche 21 mars 2010

MAJ	M ^{me} Valérie PECRESSE	52,58 %	163 voix
UG	M. Jean-Paul HUCHON	47,42 %	147 voix
Inscrits		646	
Votants		331	51,24 %
Abstentions		315	48,76 %
Exprimés		310	47,99 % des inscrits / 93,66 % des votants
Blancs ou nuls		21	3,25 % des inscrits / 6,34 % des votants

Des nouvelles des Écoles

CP et CP/CE1 de l'école des Aljards : Le lundi 12 et mardi 13 avril 2010 les enfants des classes de M^{me} Domanchin et M. Bonnard iront visiter Paris et y dormir ! Au prochain bulletin des extraits de leurs aventures...

CE1/CM1, CE2, CM1/CM2 de l'école de Chauffry : Le lundi 10 et mardi 11 mai 2010, les enfants des classes de M^{mes} Dauphin, Delabarre et Cador iront vivre de véritables aventures au Futuroscope. Au prochain bulletin le récit de leurs exploits. Tous les enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) travaillent avec rigueur et passion sur la 3^e exposition d'Art. Cette année Henri Matisse est à l'honneur.

Travaux de construction de la nouvelle école.

Les travaux de construction avancent. Les peintures donnent des couleurs au chantier. Les façades grimpent sur les murs. Les issues forment un labyrinthe pour les artisans qui s'agitent comme les abeilles au printemps.

Patience, patience, l'inauguration approche pour une rentrée en beauté dans des locaux flambant neufs en septembre 2010, avec l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Fête de la Musique

Les enseignants des Aljards et le Conseil Municipal vous invitent à la Fête de la Musique le 25 Juin à 18h30 sur le site de l'école. Les enfants vont préparer sérieusement leur programme, encadrés par les enseignants. Un concert de musique, prolongera la soirée. Vous pourrez vous restaurer sur place en écoutant les groupes musicaux de styles différents et ainsi passer une excellente soirée dans la convivialité. Les bénéfices provenant de la restauration seront reversés à l'École des Aljards. Tous les bénévoles, parents, élus, amis, associations seront les bienvenus pour nous apporter leur aide. Venez nombreux faire la fête de la musique avec nous !

Fête de la musique sur la place de l'église

Avis aux musiciens et mélomanes du dimanche ! Venez retrouver les amateurs de musique dimanche 20 juin sur la place de l'église pour la 2^e édition de cette manifestation.